



Quelle juridiction compétente pour un litige ratp sur voirie

Par ouzoux

Bonjour,

La RATP partage une voie tramway sur une route départementale et cette dernière a fait procéder à la réparation d'un nid de poule suite à la signalisation d'une crevaison d'un de mes pneus de voiture suite cette voie.

Après plusieurs échanges, la RATP ne donne plus signe de vie, ni aux Défenseurs des droits ni à moi-même.

Je souhaiterais par conséquent connaître la juridiction compétente pour traiter ce litige et savoir également si je peux y réclamer un préjudice pour tout ce temps perdu (1an)

Merci de vos réponses